



JOURNÉE MONDIALE DE LA STATISTIQUE

20.10.2020

CONNECTER LE MONDE
AVEC DES DONNÉES DANS
LESQUELLES NOUS POUVONS
AVOIR CONFIANCE



المندوبية السامية للتخطيط
+00212051 +05110661 | 044110
HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

L'ÉCHANTILLON MAÎTRE

Pour satisfaire le besoin d'échantillonnage des différentes enquêtes auprès des ménages, menées par le Haut Commissariat au Plan (HCP) et d'autres départements ministériels, le HCP élabore depuis 1983, un cadre d'échantillonnage appelé « Échantillon Maître » sur la base des données statistiques et cartographiques issues du recensement général de la population et de l'habitat de 1982.

Il s'agit d'une réserve d'unités de sondage ou zones géographiques qu'on appelle «Unités Primaires» (UP) au sein desquelles, des échantillons sont sélectionnés pour effectuer les diverses enquêtes auprès des ménages. Ces UP sont découpées en sous zones géographiques ou Unités Secondaires (US) pour former les unités du deuxième degré.

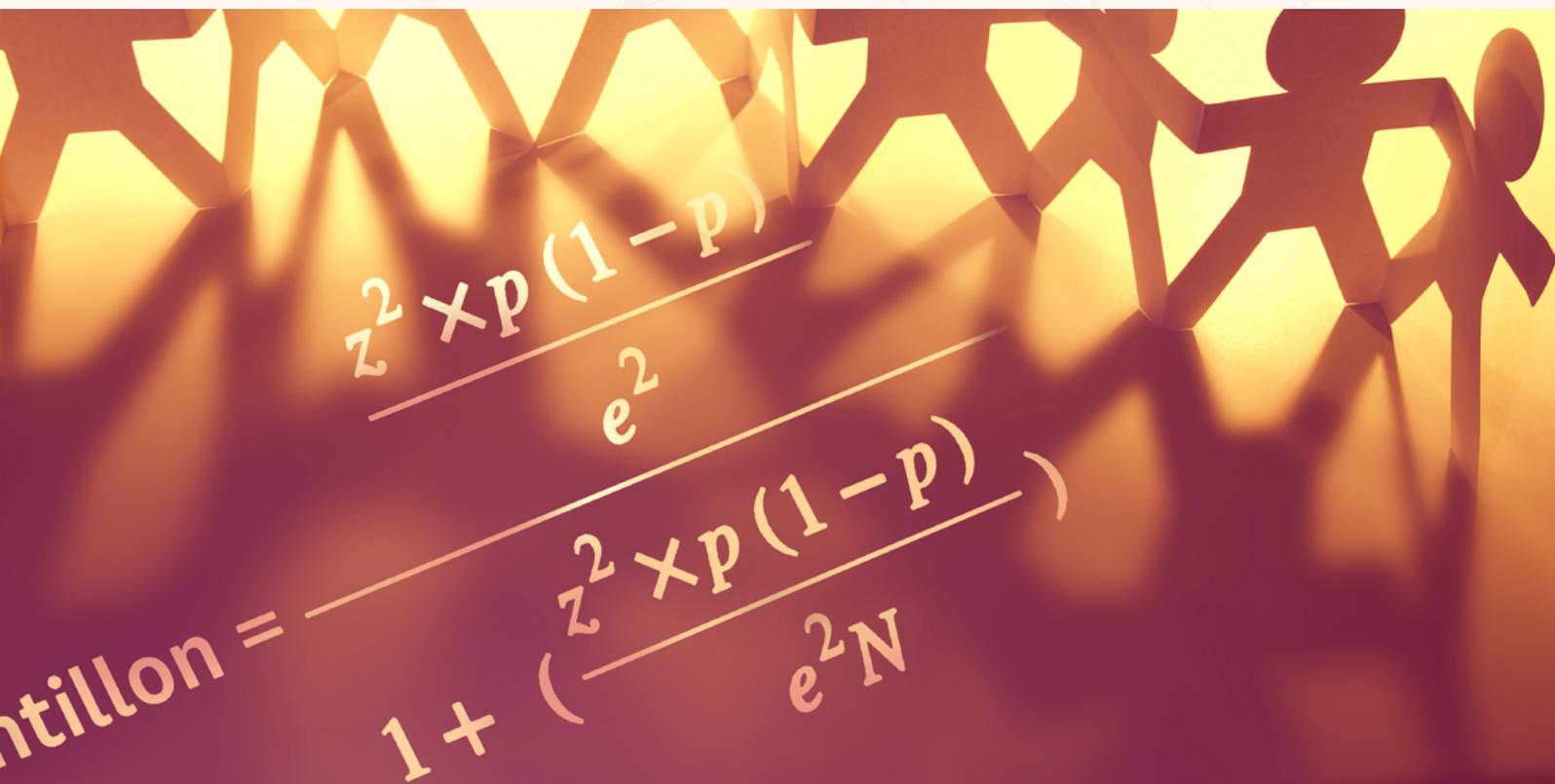
CHOIX DES UNITÉS PRIMAIRES:

La définition des unités aréolaires à utiliser comme unités primaires est liée à la condition qu'elles soient des zones ayant les caractéristiques suivantes :

- Être aisément localisables sur le terrain ;
- Avoir des informations statistiques fiables pour pouvoir les stratifier et dégager leurs probabilités d'inclusion.

L'élaboration d'un échantillon maître sur des bases aréolaires suppose le découpage du territoire national en zones géographiques ou aires de dénombrement indépendantes et exhaustives. Son plan de sondage peut être résumé comme une série d'opérations hiérarchiques répondant aux principes d'un sondage à deux degrés :

- **1^{er} degré:** Constituer la base de sondage des UP et tirage d'une fraction d'environ 20 % des UP constituées ;
- **2^{ème} degré :** au sein des UP tirées, constituer les unités du deuxième degré (US) pour former la base de sondage du deuxième niveau.



CONSTITUTION DES UNITÉS PRIMAIRES

la première étape de ce processus consiste à mettre en place la base de sondage des unités primaires. Il s'agit de former, au sein de chaque commune indépendamment du milieu de résidence, des aires géographiques disposant de limites claires facilement identifiables sur le terrain. Pour l'échantillon maître de 2014, la taille moyenne des UP est d'environ 300 ménages. Ces UP sont obtenues par le regroupement de districts de recensement limitrophes (au sein de la même commune) et appartiennent à une même strate (type d'habitat). Une unité primaire comporte en moyenne deux districts de recensement.

Les critères de regroupement pour constituer des unités primaires sont :

- Taille de l'unité primaire (exclure les nomades, les sans abri, la population comptée à part) ;
- Contiguïté des districts formant l'unité primaire ;
- Stratification géographique pour les deux milieux et type d'habitat en milieu urbain, et type de relief et activité économique dominante en milieu rural.

RGPH		Base de sondage en termes d'UP	Taille échantillon en termes d'UP	Taille UP (ménages)	Fraction
1982	U	2577	536	600	22%
	R	1858	432	1000	
1994	U	8533	852	300	10%
	R	6480	648	300	
2004	U	5574	1124	600	20%
	R	3519	724	600	
2014	U	15209	3000	300	20%
	R	7238	1500	300	

STRATIFICATION DES UNITÉS PRIMAIRES

La stratification des unités d'observation relevant d'une base de sondage quelconque permet de concevoir des plans de sondage assurant :

- L'optimalité de la taille de l'échantillon ;
- La réduction des coûts et l'amélioration de la précision des estimateurs attendus ;
- Pour stratifier les UP, le choix a toujours porté sur le critère «type d'habitat» et «type de relief» ;
- Pour les unités urbaines, les critères utilisés sont le découpage administratif en régions, provinces et le type d'habitat dominant ;
- Quant au milieu rural, les unités primaires sont stratifiées selon le critère géographique, le type de relief dominant au niveau communal.

TAILLE DE L'ÉCHANTILLON MAÎTRE

Selon la taille de l'unité primaire, l'échantillon maître marocain comporte généralement 20% de l'ensemble des UP.

CONSTITUTION DES UNITÉS SECONDAIRES (US) :

Après sélection des unités primaires, l'étape suivante est la constitution des US sur le terrain. En effet, le choix de la taille de l'unité secondaire est tributaire du plan de sondage de chaque enquête et doit avoir une taille minimale qui remplit les conditions suivantes :

- Avoir des limites claires permettant à n'importe quelle personne sa localisation sur le terrain.
- Permet de satisfaire le besoin de certaines enquêtes longitudinales (Emploi, Conjoncture ménages...)

Tenant compte de ces considérations, la taille de l'unité secondaire pour l'échantillon maître de 2014 est d'environ 50 ménages en moyenne.